

Message n°30 du Conseil communal au Conseil général

Objet : Organisation et gestion communales – Administration et personnel – Achat d'un logiciel de gestion du personnel SIRH – Crédit d'engagement de 160 000 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message n°30 concernant l'octroi d'un crédit d'engagement de 160 000 francs destiné à l'achat d'un logiciel SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) pour l'optimisation de la gestion du personnel.

Préambule

Mis en place en 2014, le Service RH gère aujourd'hui environ 200 personnes (Conseil communal et Conseil général inclus).

Le contrôle et la gestion du temps de travail sont réalisés à l'aide de la solution Mobatime. Le paiement des salaires est, quant à lui, géré avec l'application Abacus, utilisée par le Service des finances.

Le Service RH ne dispose pas d'une base de données des collaborateurs et collaboratrices. Les données sont saisies dans des listes Excel qui doivent régulièrement être mises à jour. C'est un processus peu efficient et qui entraîne un risque d'erreurs accru. De plus, les collaborateurs-trices doivent être saisis « manuellement » dans la solution Mobatime, puis également dans la solution Abacus.

Aucune solution informatique n'est utilisée aujourd'hui dans le cadre des processus de recrutement. Les offres sont adressées par courrier postal ou courriel et les listes des candidats doivent être saisies sans automatisation. La gestion administrative des processus de recrutement est dès lors chronophage.

Afin de réduire les actions manuelles et fastidieuses et de rendre les processus plus fiables et efficaces, le Conseil communal estime qu'il est devenu indispensable de mettre en place un véritable SIRH.

Analyse et choix de la solution informatique

Les objectifs visés par l'acquisition d'un SIRH sont multiples: gérer tous les processus RH dans une même application, rationaliser et automatiser les processus, réduire le temps consacré à des actes de gestion, partager les informations, sécuriser les données RH, assurer un meilleur suivi des processus liés au « cycle de vie » des collaborateurs-trices. Autant d'atouts décisifs pour l'efficacité du service.

Une commission a été créée afin d'opérer un choix judicieux. Elle a défini les éléments suivants comme des critères indispensables dans le choix d'une solution répondant aux besoins de l'administration:

Gestion administrative RH

- dossier individuel et CV, contrats...
- processus entrée/transfert/sortie
- check-list, tâches, échéancier, listes d'actions, alertes, courriels
- rapports, attestations, lettres
- générateur de formulaires
- interfaçage avec Abacus pour la gestion des salaires

Gestion du temps de travail et activités

- absences
- décompte horaire des présences
- relevé d'activité
- planification des congés
- interfaçage avec les timbreuses déjà existantes
- timbrage en ligne et sur appareils mobiles

Recrutement

- centralisation des demandes
- création automatique des listes de candidat-e-s
- possibilité de réaliser de *l'e-recruiting (digital recruiting)*

Modularité de la solution

- solution permettant une évolution ultérieure sous forme de modules

Intégration dans des collectivités publiques

- solution déjà fonctionnelle dans des communes

Après analyse de différentes solutions présentes sur le marché, celle de la société *ADEQUASYS SA INC.*, succursale de Chavannes-de-Bogis, a été identifiée comme répondant parfaitement aux besoins de notre commune.

Active depuis 2000, *ADEQUASYS SA INC.* est un acteur majeur dans le domaine des SIRH. Bénéficiant de 20 ans d'expérience, elle a notamment implémenté sa solution dans les Villes de Fribourg, Morges, Gland et Renens. Le Groupe E, Gruyère Energie SA ou encore les TPF figurent sur la liste des entreprises utilisatrices de l'application.

Les différents contacts pris par la commission avec des utilisateurs, et plus particulièrement la Ville de Fribourg, ont permis de confirmer la qualité de la solution proposée par *ADEQUASYS SA INC.*

Planning prévisionnel

Le début de l'implémentation est planifié au 2^e trimestre 2022, avec une mise en service de l'ensemble des modules d'ici à la fin de l'année.

Le crédit d'investissement

Le coût total se monte à 160 000 francs TTC et entre dès lors dans la catégorie des marchés publics pouvant être adjugés de gré à gré (< 150 000 francs HT).

Ce montant permettra l'acquisition du logiciel et son implémentation, sur mesure, dans notre administration.

Plan de financement

Rubriques comptables 2022.030.0220/5200.00 qui annule et remplace le crédit d'investissement d'intention sous rubrique 2021.998.0220 de 160'000 francs

Coût total estimé à charge de la Commune

Fr. 160'000.00

À la charge du budget des investissements 2022

Financé par un emprunt bancaire.

Charges annuelles d'amortissement planifiées, dès 2023

Amortissement (durée d'utilisation: 4 ans) 25% de Fr.160'000.00

Fr. 40'000.00

Charges annuelles d'intérêt

La charge d'intérêt dépendra du marché et du besoin en trésorerie

Estimation des charges annuelles d'exploitation

Les frais de maintenance contractuels de *ADEQUASYS SA INC.* sont fixés à

Fr. 8'500.00

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce montant de 160 000 francs destiné à l'achat d'un logiciel de gestion du personnel SIRH.

Châtel-St-Denis, mars 2022

Le Conseil communal

Annexes : Projet d'arrêté
 Extrait de l'inscription de l'entreprise mandatée au Registre du commerce

- PROJET -

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6);
- l'ordonnance du 14 octobre 2019 sur les finances communales (OFCo, RSF 140.61);
- le Règlement des finances du 31 mars 2021 (RFin);
- le Message n°30 du Conseil communal, du 22 mars 2022;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 160 000 francs destiné à l'achat d'un logiciel de gestion du personnel SIRH.

Article 2

Cet achat contribue au maintien de la valeur du patrimoine mobilier, qui est amorti en fonction de sa durée d'utilisation, soit sur 4 ans à 25%, à partir de 2024.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Ainsi adopté par le Conseil général de la Ville de Châtel-St-Denis, le 18 mai 2022.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire :

La Présidente :

Nathalie Defferrard Crausaz

Patricia Genoud

N° doss 2000/11431
 N° féd. CH-550.1.019.576-3
 IDE\UID CHE-101.234.676

ADEQUASYS SA INC., Wilmington, succursale de Chavannes-de-Bogis

inscrite le 06 novembre 2000
 Succursale d'une entreprise étrangère

Réf.	Raison de commerce ou nom de la succursale
5	ADEQUASYS SA INC., Wilmington, succursale de Chavannes-de-Bogis
	Siège
5	Chavannes-de-Bogis
	Adresse
5	Chemin des Chalets 9, 1279 Chavannes-de-Bogis
	Objet, but et observations
1	<u>But:</u> conseils, développement de conceptions et formation dans le domaine informatique.
6	Les informations relatives aux membres de l'organe supérieur de direction ou d'administration du siège principal sont radiées conformément à l'art. 114, al. 1, let. f ORC.
7	L'identification sous le numéro CH-550-1019576-3 est remplacée par le numéro d'identification des entreprises (IDE/UID) CHE-101.234.676.

Réf.	Capital		
	Nominal	Libéré	Actions, parts ou titres
3	CHF 200'000	CHF 200'000	2'000 actions de USD 100

	Raison sociale du siège principal
1	ADEQUASYS SA INC.
	Siège principal
1	Wilmington (Delaware, USA)
	Nature juridique
1	Société anonyme
	Lieu d'inscription, date d'inscription, publication
1	Succursale d'ADEQUASYS SA INC., à Wilmington (Delaware, USA), inscrite à l'office du Secrétaire d'Etat de l'état

Réf.	Titulaires, associés, administrateurs, personnes ayant qualité pour signer				
Inscr	Mod.	Rad.	Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions, participation	Mode Signature
	8		Coulin Isabelle, de France, à Founex	directrice	signature individuelle
	8		Coulin Jean-Pierre, de France, à Founex	directeur	signature individuelle
9			Coulin Samuel, de Genève, à Genève	directeur	signature individuelle

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC		Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id		Numéro	Date	Date	Page/Id
1	11431	06.11.2000	17.11.2000	7834	2	11155	29.10.2004	04.11.2004	16/2529432
3	2962	09.03.2007	15.03.2007	18/3840086	4	13563	10.08.2009	14.08.2009	19/5196842
5	6659	19.04.2011	26.04.2011	6135542	6	15495	16.10.2013	21.10.2013	1137825
7		Complément	19.12.2013	7225834	8	4922	14.03.2018	19.03.2018	4120467
9	15958	04.09.2019	09.09.2019	1004712347					

Moudon, le 17 mars 2022

Fin de l'extrait

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.